

Revue du Nouvel-Ontario

REVUE DU
NOUVEL-
ONTARIO

Les retombées les plus significatives de la crise scolaire de Sturgeon Falls

Marie-Noël Shank

Number 42, 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1042830ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1042830ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut franco-ontarien

ISSN

0708-1715 (print)

1918-7505 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Shank, M.-N. (2017). Les retombées les plus significatives de la crise scolaire de Sturgeon Falls. *Revue du Nouvel-Ontario*, (42), 139–171.
<https://doi.org/10.7202/1042830ar>

Tous droits réservés © Institut franco-ontarien, 2017

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Les retombées les plus significatives de la crise scolaire de Sturgeon Falls

MARIE-NOËL SHANK

Université d'Ottawa

En 1938, a été fondé la *Sturgeon Falls Secondary School* / École secondaire Sturgeon Falls (SFSS / ÉSSF), une école secondaire (de la 9^e à la 13^e année) dite bilingue, malgré le fait que durant presque vingt-cinq ans, la langue d'enseignement et les activités parascolaires qui s'y sont déroulées étaient uniquement en anglais¹, et ce, bien que la population du Nipissing Ouest² que desservait l'école était, elle, quasi totalement francophone. Pour l'élève francophone du palier secondaire en Ontario, deux types d'école secondaire lui étaient offerts dans les années 1950 et 1960 : soit les grandes écoles de style « polyvalentes » de langue anglaise ou

¹ Hormis le cours de français, le cours de latin à compter de 1961 et ceux d'histoire et de géographie à partir de 1965, et ce, seulement à la discrétion de chaque direction d'école, selon Louis-Gabriel Bordeleau, Raymond Lallier et Aurèle Lalonde, *Les écoles secondaires de langue française en Ontario : dix ans après*, Toronto, Ministère de l'Éducation, 1980, p. 11. Le cas de SFSS / ÉSSF n'est pas unique à cette ville : il n'y a eu aucune école secondaire française en Ontario avant la toute fin des années 1960.

² Pour les fins du présent document, nous utilisons la même définition de « Nipissing Ouest » qu'utilisait l'Association d'Éducation de l'Ouest Nipissing de l'époque, laquelle correspond au territoire de ses interventions. Ce terrain comprend alors Sturgeon Falls à son « cœur », avec les communautés agroalimentaires environnantes de Cache Bay, Field, Lavigne, River Valley et Verner.

bilingues³, comme la SFSS / ÉSSF, qui bénéficiaient d'un financement public complet, soit les écoles privées confessionnelles plus petites et davantage vouées à un enseignement de qualité en français, mais qui comportaient des frais trop onéreux pour les familles nombreuses. Au cours des années 1960, le vent se met à tourner en raison du faible taux de fréquentation des jeunes Franco-Ontariens au palier secondaire, ce que désire corriger le premier ministre ontarien John Robarts alors qu'il déclare, le 24 août 1967, vouloir « offrir un enseignement au niveau secondaire dans la langue de la communauté franco-ontarienne⁴ ». Son gouvernement lance alors une étude sur la question duquel ressort le *Rapport du comité sur les écoles de langue française de l'Ontario*⁵, communément appelé le Rapport Bériault⁶ – l'un des documents significatifs de l'histoire de l'éducation de langue française en Ontario. Il en résultera deux lois importantes, la 140 et la 141, qui donnent enfin une lueur d'espoir aux familles francophones qui veulent freiner l'assimilation et le décrochage effarant de leur progéniture⁷. Selon ces lois, ainsi que les conclusions du Rapport Hall-Dennis de 1968⁸, les francophones doivent

³ Selon la densité linguistique francophone des communautés.

⁴ Il fait cette annonce devant les délégués de l'Association canadienne-française des éducateurs de langue française, réunis dans le cadre de leur 20^e congrès annuel, à Ottawa.

⁵ Ontario, *Rapport du Comité sur les écoles de langue française de l'Ontario. Report of the Committee on French language schools in Ontario*, [Présidé par Roland R. Bériault], Toronto, Ministère de l'Éducation, 1968, p. 9.

⁶ Nommée d'après son président Roland Bériault, enseignant et gestionnaire en éducation dans l'Est ontarien. Il est, en 1967, membre du Conseil d'orientation et des projets de développement du ministère de l'Éducation.

⁷ Louis-Gabriel Bordeleau et coll., *op. cit.*, p. 12.

⁸ Issu du Comité provincial sur les buts et objectifs de l'éducation dans les écoles de l'Ontario, lequel recommandait « que des écoles de langue française soient établies là où le nombre de francophones

pouvoir accéder à une éducation publique dans leur langue. Les lois 140 et 141 spécifient que cet enseignement en français est accessible à ceux qui en font la demande et dans certaines circonstances. C'est ce qui permet aux gens du Nipissing Ouest de croire qu'ils ont là une façon légitime d'obtenir une éducation secondaire homogène⁹ en français. Ils apprendront, cependant, que le phrasé¹⁰ même des lois n'est pas aussi clair qu'ils ne se l'étaient imaginé et que les gestionnaires du *North Bay and District Board of Education*¹¹ en feraient une autre interprétation. Leur refus d'accorder aux francophones du Nipissing Ouest toute forme de gain de cause en vertu des lois 140 et 141 est à la source d'une crise scolaire méconnue qui mérite pourtant une attention particulière pour ce qu'elle a contribué à l'histoire des écoles secondaires de langue française en Ontario.

le justifie », selon Robert Choquette, *L'Ontario français, historique*, Montréal, Éditions Études Vivantes, coll. « L'Ontario français », 1980, p. 204.

⁹ Le qualificatif « homogène » est utilisé, dans ce texte, dans le but de respecter les locutions utilisées par toutes les instances impliquées dans ce dossier à l'époque. Nous soupçonnons que cette utilisation voulait servir à marquer, chez les familles francophones de l'époque, ce qui distinguerait la « nouvelle » école entièrement francophone de l'école bilingue et mixte où certains cours étaient donnés en français.

¹⁰ Selon Arthur Godbout, « les peut et les peuvent [de la loi scolaire de 1968] y abondent, qu'on devra convertir en doit et doivent si l'on espère, un jour, mettre au pas tous les conseils et les conseillers scolaires réfractaires à toute expansion des droits du français dans la Province » (*Nos écoles franco-ontariennes. Histoire des écoles de langue française dans l'Ontario des origines du système scolaire (1841) jusqu'à nos jours*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980, p. 103). C'est précisément ce qui se passera à Sturgeon Falls où le *Nipissing Board of Education* s'obstine à ne pas accorder cette « expansion » durant presque trois ans.

¹¹ Ci-après appelé le *Board* à des fins de concision.

En 1969, un petit groupe de francophones du Nipissing Ouest, convaincu qu'il fallait agir, s'est mis à la cause, ne s'imaginant pas à quel point sa lutte allait être longue, ardue et parsemée d'embûches et de conflits, dont certains perdurent. En effet, à en juger par les témoignages que nous avons recueillis auprès d'individus impliqués dans cette lutte, les souvenirs sont encore frais et les émotions, toujours vives, malgré les années. Nous avons également remarqué, durant nos recherches sur le terrain, comment cette crise a laissé peu de gens indifférents – tous avaient un avis sur les événements, sur ce qui aurait dû arriver, sur ce qui s'est mal passé, sur les conséquences, etc. La crise a polarisé une communauté toute entière, opposant les anglophones aux francophones, les citoyens urbains aux citoyens ruraux, les militants aux partisans du *statu quo*. De plus, elle a pris des proportions qui ont dépassé largement les frontières de la petite ville agroforestière du Nord-est ontarien. Leurs revendications ont résonné ailleurs en province, chez d'autres francophones qui vivaient des frustrations similaires¹² et même au Québec, où, en raison des débats et des agissements de la Révolution tranquille, Sturgeon Falls et sa crise s'est attirée des appuis et des sympathisants tant souhaitables qu'indésirables.

Les militants en faveur d'une école secondaire française à Sturgeon Falls¹³ ont dû aller bien au-delà de leurs premières

¹² Brigitte Bureau dit à ce sujet que « [le] conseil scolaire de Nipissing [...], en 1970, refuse obstinément d'établir [...] une école secondaire francophone. Il en résulte une crise qui prend rapidement une envergure provinciale » (*Mêlez-vous de vos affaires : 20 ans de luttes franco-ontariennes*, Vanier, Association canadienne-française de l'Ontario, 1989, p. 28).

¹³ Il est important de souligner que ce ne sont pas tous les francophones du Nipissing Ouest qui voulaient une école homogène francophone à Sturgeon Falls. Aux yeux de plusieurs Canadiens français de Sturgeon Falls de l'époque, de telles revendications provenaient d'agitateurs insensés et l'école bilingue gérée par les

intentions de revendiquer simplement pour une école. La crise a mené à l'abrogation des lois 140 et 141, lois qui étaient censées accorder assez aisément aux francophones un enseignement secondaire en français.

Dans cet essai, nous présentons les retombées immédiates et directes de cette crise scolaire : nous examinons d'abord de plus près comment la collectivité francophone du Nipissing Ouest et la communauté canadienne-française se sont mobilisées en grand nombre. Nous regardons ensuite comment cette mobilisation leur a permis d'obtenir gain de cause auprès du *Board* et du gouvernement provincial de l'époque avec la création d'une école secondaire de langue française à Sturgeon Falls, permettant ainsi aux jeunes francophones de compléter leur éducation secondaire en français. Nous montrons aussi que leurs efforts ont été à la source de la création d'une Commission d'enquête provinciale (Commission Symons), laquelle a amendé les lois 140 et 141 du Rapport Bériault de 1968. Nous faisons ressortir comment leurs efforts ont ralenti le décrochage et le taux d'assimilation des jeunes francophones de l'époque. Nous mettons en évidence comment, malgré tous ces gains positifs, les démarches de la crise scolaire de Sturgeon Falls ont aussi créé un certain ressac négatif qui perdure aujourd'hui. Et, finalement, nous écartons une hypothèse que nous avons au départ, selon laquelle la crise de Sturgeon Falls, étant l'une des premières et des plus tumultueuses de l'époque, aurait servi à aider les trois autres collectivités francophones en Ontario¹⁴ qui allaient vivre des crises similaires.

Notre recherche se concentre sur une période allant de janvier 1969 jusqu'en octobre 1973, au moment de

anglophones, la SFSS, répondait très bien aux besoins de leurs enfants. Il n'y avait nul besoin de tout déranger.

¹⁴ À Cornwall, dans le comté d'Essex et à Penetanguishene.

l'adoption des amendements 180 et 181 abrogeant les lois 140 et 141 qui auront été tant contestées par les Franco-Ontariens militant pour l'obtention d'écoles secondaires de langue française. Le point culminant de la crise de Sturgeon Falls s'est développé au cours de l'été 1971 pour atteindre son apogée à la rentrée scolaire de septembre, une période courte mais très tendue d'environ deux semaines, au cours desquelles ont eu lieu des manifestations publiques importantes, une grève et une occupation de l'école bilingue SFSS / ÉSSF par un groupe d'étudiants. Il s'agit là d'évènements jamais vus auparavant ni à Sturgeon Falls, ni dans aucune autre communauté de l'Ontario français hormis les démarches contestant le Règlement 17.

La mobilisation organisée d'une communauté

Nipissing Ouest

Une toute première manifestation a lieu au début janvier 1969, lorsque 300 citoyens de Sturgeon Falls demandent au *Board* que *Sturgeon Falls High School* soit convertie en une école secondaire de langue française¹⁵. Bien que mal organisée et manquant de rigueur¹⁶, il s'agit là de la première

¹⁵ s.a., « Petition asks for French high school », *The/La Tribune*, 15 janvier 1969, p. 1.

¹⁶ La proposition ne fournissait ni explication ni contexte. Ne contenant aucune des adresses des signataires, elle ne sera pas prise au sérieux par le *Board*, qui la renvoie pour étude à son comité consultatif de langue française (nouvellement formé à la suite des recommandations du Rapport Bériault). Elle semble provenir d'un groupe de parents qui n'est pas formellement organisé, espérant pouvoir faire ainsi la demande formelle pour une école, conformément à l'article 114.1 de la loi 141 du Rapport Bériault. Ailleurs qu'à Sturgeon Falls, ce genre de requête est tout ce qu'il faudra pour obtenir une école secondaire de langue française (par exemple, à Sudbury, avec l'école secondaire Macdonald-Cartier).

tentative des francophones de la région en vue d'obtenir leur école. C'est la formation de l'Association d'Éducation de l'Ouest Nipissing (AEON)¹⁷ en février 1970¹⁸ qui a marqué le vrai début d'une mobilisation organisée et structurée de militants francophones du Nipissing Ouest¹⁹ avec une succession de présentations au *Board* ayant toutes comme seul et unique objectif l'obtention d'une école

¹⁷ Nous empruntons, tout au long de ce travail, le libellé exact qu'utilisait l'Association, lequel n'est plus utilisé aujourd'hui (on ne dit plus « Ouest Nipissing », mais plutôt « Nipissing Ouest »). À des fins de concision, nous y référons dorénavant par les diminutifs « l'Association d'Éducation », « l'Association » ou par son acronyme « AEON ».

¹⁸ Le 11 février 1970, lors d'une réunion à Verner, selon Edgar Gagné et Denise Giroux, *Sommaire. Mémoire présenté par Edgar Gagné, Président de l'A.É.O.N.*, Sturgeon Falls, Association d'Éducation de l'Ouest Nipissing, 1971, p. 1. Ce document original de l'Association ne comporte pas de date ferme, mais selon les souvenirs de ses auteurs et la temporalité de ses propos, nous avons pu fixer l'année où il a été rédigé sans toutefois en préciser le mois exact. À son plus fort, le groupe comptera une vingtaine de membres actifs provenant surtout de la campagne environnante de Sturgeon, selon une entrevue avec Edgar Gagné, ancien président de l'Association d'Éducation de l'Ouest Nipissing et enseignant à l'école bilingue SFSS/ÉSSF devenue Franco-Cité, réalisée le 19 mars 2016 (Repérage : 1:08:39 à 1:09:05).

¹⁹ Nous spécifions « du Nipissing Ouest » partout puisque, du début jusqu'à la fin de la crise, ce sont des citoyens francophones issus des campagnes environnantes à Sturgeon Falls qui propulsent les revendications de la crise scolaire. Ils proviennent de milieux homogènes francophones où l'anglais est peu ou pas utilisé. Avoir à intégrer un *high school* anglais en ville à Sturgeon Falls décourage les jeunes, alors qu'à Sturgeon Falls, les citoyens francophones, habitués à une cohabitation bilingue assez stable, ne veulent pas perturber quoique ce soit. Ils seront plus récalcitrants et plus difficiles à convaincre que leurs concitoyens ruraux, dans les revendications pour une école secondaire française. Nos recherches sur le terrain indiquent que ceci cause une tension constante entre les deux groupes (Edgar Gagné, entrevue [Repérage : 7:35 à 9:35], et s.a., « Most striking students not from Sturgeon Falls-St.Louis », *The/La Tribune*, 15 septembre 1971, p. 1).

secondaire de langue française²⁰. Ce fut devant les prises de positions opiniâtres du *Board*, que le groupe a dû s'engager au-delà de ses intentions premières en revendiquant la modification des lois 140 et 141 du Rapport Bériault²¹. À leurs efforts, se sont joints progressivement les actions revendicatrices d'étudiants francophones de l'école SFSS / ÉSSF²², celles de leurs parents et celles de plusieurs commerçants de la ville. S'est ensuivi, en mars et avril 1970, l'une des plus grandes mobilisations locales : une pétition de 2 277 signatures, la grève de 500 étudiants refusant de s'inscrire à l'école bilingue SFSS / ÉSSF pour la rentrée de l'automne suivant²³, des présentations répétitives devant le *Board*²⁴ et une campagne de sensibilisation intensive de « porte en porte²⁵ ». Sans gagner quoique ce soit auprès des instances décisionnelles du *Board*, et après une année scolaire 1970-1971, où la cohabitation anglophone-francophone à SFSS / ÉSSF a été des plus

20 Edgar Gagné et Association d'Éducation de l'Ouest Nipissing, *Coup d'œil*, n° 1, 1971.

21 Edgar Gagné et Denise Giroux, *op. cit.*, p. 19.

22 Lesquels seront éventuellement regroupés sous le Comité d'action étudiante, au plus fort de la crise, à l'été 1971 et dont le chef est Jean St-Louis. Nous avons tenté, en vain, de rejoindre M. St-Louis, mais selon nos informations, il ne désire plus parler publiquement de ces événements.

23 Denise Giroux [2:34 à 2:55] interviewée par Thérèse Boutin, « Émission spéciale en direct de Sturgeon Falls », *CBON l'matin*, entrevue radio, Sturgeon Falls, Société Radio-Canada, 11 décembre 1981, Archives de CBON, Société de Radio-Canada, Sudbury, SRC : #RDATA : SBY157.

24 Edgar Gagné et Denise Giroux, *op. cit.*, p. 1-6.

25 Que les membres de l'AEON appellent affectueusement « le catéchisme », selon le docteur Roger Gervais, interviewé par Lucie Boileau, « Les luttes franco-ontariennes pour les écoles secondaires », émission *Panorama*, reportage documentaire, Toronto, TFO, 10 mai 1999 ou 2000. (Repérage : [7:01 à 7:30]).

tendue et difficile²⁶, la frustration atteint son paroxysme durant l'été 1971. Les militants pour une école française ne veulent plus attendre, ils en ont assez. Ils redoublent alors d'ardeur. Ils produisent et distribuent un grand nombre de dépliants et de journaux dont le but est de combattre la désinformation²⁷ qui règne dans la communauté²⁸. Pas moins de 22 brefs sont présentés devant le *Board*²⁹, séances pendant lesquelles la population se déplace pour signaler sa ferme volonté d'obtenir ce qu'elle réclame.

²⁶ Selon les propos répétés de David Lafleur, premier directeur de l'École secondaire Franco-Cité de Sturgeon Falls, entrevue réalisée en personne à Sturgeon Falls le 19 mars 2016.

²⁷ Selon les témoins que nous avons interviewés, il y avait beaucoup d'information contradictoire, voire même erronée, qui circulait tant dans les médias locaux et au sein du *Board* lui-même, que dans la bouche à oreille dans la communauté, autour de la forme que prendrait la nouvelle école, sa pertinence, la langue d'instruction et surtout, en quoi elle serait réellement différente de l'école « bilingue » qui existait et où on donnait déjà certains cours en français. Les militants avaient à diffuser à répétition leur message afin de corriger cette désinformation et donner l'heure juste à ceux qui n'étaient pas convaincus que déranger le *statu quo* en valait vraiment la peine.

²⁸ Bulletin d'information intitulé *Coup d'œil*, un journal nommé *La Cause / Le Journal*, et un petit feuillet appelé *Éclair* dont les exemplaires originaux ont été consultés au domicile d'Edgar Gagné, ancien président de l'AEON, au Centre de recherches en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa (CRCCF) et à la Société historique du Nipissing Ouest. Nous avons pu recenser neuf éditions de *Coup d'œil*, trois exemplaires de *La Cause / Le Journal* et un exemplaire d'*Éclair*. Ce sont des outils produits de manière rudimentaire, bénévolement, et distribués gratuitement, selon Edgar Gagné, grâce à l'appui de bénévoles et de dons de commerçants et autres. Malheureusement, beaucoup des archives de l'Association ont été perdues (selon Denise Giroux), ce qui ne permet pas de valider le nombre exact de numéros pour chacune de ces publications.

²⁹ Université d'Ottawa (U.d'O.), Centre de recherches en civilisation canadienne-française (CRCCF), Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7. Communiqué de presse de l'ACFO (s.t.), 2 septembre 1971.

Des manifestations auront lieu devant le premier ministre Bill Davis³⁰, une marche très médiatisée de 500 citoyens déferlera dans les rues de Sturgeon Falls et de nouvelles pétitions seront produites, dont une portant au-delà de 3 200 signatures³¹. Finalement, en septembre 1971, devant le refus total du *Board* d'acquiescer aux demandes répétées des francophones depuis deux ans, une grève générale éclate³² : plusieurs parents boycottent la rentrée scolaire de SFSS / ÉSSF, on dresse une ligne de piquetage pour informer les familles et empêcher l'accès à l'école et, finalement, près de 200 étudiants³³ occupent l'école pour signaler leur mécontentement.

Des appuis nombreux venus d'ailleurs

Ce sont les diverses manifestations du mois de septembre 1971 qui attireront les feux de la rampe sur la petite ville de Sturgeon Falls, en raison, notamment, de l'intérêt que les grands médias nationaux³⁴ portent à la cause, ce qui aura tôt fait de sonner l'alarme dans le mouvement associatif

³⁰ s.a., « Area residents petition Premier over secondary school issue », *The/La Tribune*, 4 août 1971, p. 1.

³¹ U. d'O., CRCCF, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7. Article du journal *Le Droit* d'Ottawa intitulé « Sturgeon Falls : les parents descendent dans la rue », 13 septembre 1971, p. 1 et 4.

³² La grève durera deux semaines.

³³ s.a., « Students walk out, Confusion reigns at Sturgeon school », *The/La Tribune*, 8 septembre 1971, p. 1.

³⁴ Nous avons recensé des références à la crise dans la plupart des grands quotidiens de l'époque, notamment le *Globe and Mail* et *The Gazette*, ainsi que dans de nombreuses chaînes de télévision nationales comme *CBC* et *CTV* (U. d'O., CRCCF, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7).

franco-ontarien et canadien-français³⁵ de l'époque et qui suscitera l'appui de chefs politiques provinciaux et fédéraux. Cet appui, qui va s'avérer capital à partir de septembre 1971, est important tant par son nombre que par son ampleur³⁶. Il prendra deux formes. La première comprend des lettres d'appui, des résolutions officielles, des pétitions, des pressions politiques et des lettres aux éditeurs. La seconde verra la mise en place, au début octobre 1971, d'une importante stratégie d'action intitulée *Opération Anti-Assimilation* par l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO).

D'abord, nous avons recensé de nombreux documents officiels d'organismes et de médias³⁷ en appui aux franco-

³⁵ Nous spécifions les deux puisque, de la fin des années 1960 au début des années 1970, nous sommes en pleine effervescence culturelle, moment où l'identité canadienne-française est en pleine transformation, vers une identité francophone par province, entre autres, en réaction à la Révolution tranquille du Québec. De ce fait, nous avons relevé les deux « utilisations » dans la documentation consultée.

³⁶ On offre non seulement des soutiens officiels, mais plusieurs donnent aussi de l'argent directement à l'AEON ou à l'ACFO qui organise l'Opération Anti-Assimilation.

³⁷ Nous avons recensé les appuis des groupes suivants. Tous ces documents proviennent du Centre de recherches en civilisation canadienne-française (CRCCF) de l'Université d'Ottawa (U. d'O). La cote de chaque document est entre parenthèses et la source complète est identifiée en références. En Ontario : l'Association canadienne-française de l'Ontario (C2/584/7), l'Association des enseignants franco-ontariens (C2/584/7), la Fédération des Associations de Parents et d'Instituteurs de langue française de l'Ontario (C2/584/7), le journal *Le Droit* (C2/584/7 et C2/584/5), Direction Jeunesse (C50/107/7), le Comité consultatif de langue française du Conseil scolaire d'Ottawa (C2/475/5), le Comité d'action étudiante francophone d'Ottawa (C2/475/5), la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français (C2/584/7), le Conseil des Comités consultatifs de langue française (C2/584/7) et la radio CJRC (C2/584/7). Au plan national, Sturgeon Falls recevra, entre autres, l'appui de la Fédération des femmes canadiennes-françaises

phones de Sturgeon Falls, ce qui témoigne d'un éveil et d'une mobilisation que les Franco-Ontariens n'avaient pas vus depuis le Règlement 17. Les documents que nous avons consultés sont empreints d'une grande solidarité, mais aussi de consternation et d'indignation. S'ajoutera ensuite à ces voix l'appui très médiatisé des chefs de l'opposition de l'Ontario, Robert Nixon, député Libéral, et Stephen Lewis, du parti Néo-Démocrate³⁸, qui se prononceront en faveur des revendications de Sturgeon Falls.

Le 8 septembre 1971, deux jours après le déclenchement des manifestations étudiantes à SFSS / ÉSSF, dans un communiqué volumineux de quatre pages³⁹, l'ACFO lance un cri du cœur pour se rallier à la cause de Sturgeon Falls et lui venir en aide. C'est là que l'ACFO lance *Opération Anti-Assimilation*, une démarche de relations publiques en trois parties, qui comprend une campagne de sensibilisation publique, un prélèvement de fonds pour venir en aide financièrement à l'AEON, à sa communauté francophone ainsi qu'à d'autres communautés qui subissent les contrecoups liés à l'interprétation et à l'application des lois 140 et 141⁴⁰ et, finalement, une stratégie

(C2/584/7), de la Société Franco-Manitobaine (C2/584/7), de la Société Saint-Jean-Baptiste (C2/584/7) et du journal *Le Devoir* (C2/584/7).

³⁸ U. d'O., CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7. Article du journal *Le Droit* originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7. Lettre frontispice adressée à M. Edgar Gagné et l'AEON et Communiqué de presse de l'ACFO, respectivement datés des 10 et 8 septembre 1971.

³⁹ U. d'O., CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7. Article du journal *Le Droit* d'Ottawa intitulé « Nixon et Lewis appuient les francophones », 16 septembre 1971, p. 1 et 4.

⁴⁰ À cet égard, l'ACFO verse 5 000 \$ à la campagne et mentionne dans le communiqué que 1 300 \$ ont été déjà amassés pour ce fonds

pour s'assurer d'une solide couverture médiatique. À peine deux semaines plus tard, l'ACFO amplifie son offensive à cette campagne⁴¹ : elle organise un colloque où les lois 140 et 141 sont analysées sous tous les angles⁴² par près de 200 participants⁴³ mobilisés d'urgence et provenant des quatre coins de la province. Les Franco-Ontariens prennent ainsi d'assaut les lois 140 et 141 pour tenter de régler la situation de Sturgeon Falls et, surtout, pour empêcher que le même scénario ne se reproduise ailleurs en province. Leurs résolutions serviront à formuler des recommandations clés très précises qui seront déposées à la Commission d'enquête Symons à l'automne 1971. L'AEON reconnaîtra avec enthousiasme l'aide procurée par l'ACFO :

« [...] en créant 'Opération anti-assimilation' [...] pour trouver une solution à nos problèmes à tous, mais tout spécialement au nôtre, à nous de Sturgeon Falls. [...] merci d'être venu à notre secours. Sans l'A.C.F.O. tous nos efforts auraient été en vain⁴⁴ ».

d'aide et de solidarité. À noter que la crise scolaire éventuelle de Cornwall retient déjà l'attention de l'ACFO à cette date.

⁴¹ U. d'O., CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), – Colloque de « L'Opération Anti-Assimilation », Niagara Falls, 1^{er} et 2 octobre 1971, C2/385/3. Communiqué de presse intitulé « Colloque de l'Opération Anti-Assimilation », 20 septembre 1971.

⁴² U. d'O., CRCCE, *ibid.*, Programme, Colloque de l'Opération Anti-Assimilation, 1^{er} et 2 octobre 1971.

⁴³ U. d'O., CRCCE, *ibid.*, Liste des délégués du Colloque de l'Opération Anti-Assimilation, 1^{er} et 2 octobre 1971.

⁴⁴ U. d'O., CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971-1974, C2/584/8. Lettre signée par Denise Giroux, secrétaire de l'AEON, adressée à M. Ryan Paquette, président de l'ACFO, 20 octobre 1971.

Les efforts récompensés, en trois étapes

L'ensemble des démarches des francophones du Nipissing Ouest leur donnera chaque fois gain de cause. Ces succès s'obtiendront néanmoins avec beaucoup d'acharnement, et ce, en trois longues étapes étalées sur près de deux ans, en raison de la « résistance farouche du *Nipissing Board*⁴⁵ ».

Deux « pavillons »

La première victoire semble *a priori* plus prometteuse qu'elle ne le sera, mais les militants considèrent que c'est tout de même un pas dans la bonne direction.

Pour l'année scolaire 1970-1971, les parents et l'AEON obtiennent enfin la première victoire conforme à l'esprit des lois 140 et 141 : « division » de l'école jusque-là « bilingue » lorsque le *Board*, du bout des lèvres, consent à leur désir d'avoir deux « pavillons⁴⁶ » distincts, mais toujours dirigés par un même directeur bilingue. Mais sans plus : « *This is as far as the Board will go*⁴⁷ ». Toutefois, cet arrangement sera vécu difficilement par tout le monde, tant par les enseignants que par les étudiants⁴⁸, et il ne viendra, en bout de piste, qu'envenimer une cohabitation devenue trop fragile, entre autres, parce que l'espace est nettement insuffisant pour le nombre élevé d'inscriptions⁴⁹. La situation devient si impraticable, en fait, qu'elle entraîne la démission du

⁴⁵ Entrevue avec Edgar Gagné, *op. cit.* (Repérage : 9:17 à 13:30).

⁴⁶ Le sens du mot « pavillon », tel qu'utilisé par les témoins de l'époque, représente deux entités distinctes d'étudiants et du personnel enseignant (une anglophone, l'autre francophone), cohabitants toujours sous le même toit de l'école SFSS / ÉSSF et ayant toutes deux le même personnel administratif et de gestion, ce qui représentait, pour les militants, une victoire partielle vers l'obtention de leur école secondaire de langue française.

⁴⁷ Edgar Gagné et Denise Giroux, *op. cit.*, p. 6.

⁴⁸ Entrevue avec Edgar Gagné, *op. cit.* (Repérage : 18:56 à 22:59).

⁴⁹ *Ibid.* (Repérage : 11:55 à 13:18).

directeur en question, Hubert Trudel, qui déclare que SFSS / ÉSSF est reconnue comme l'école la plus difficile à gérer en province⁵⁰. Selon l'honorable Louise Charron, diplômée de l'école, le tout était devenu « très frustrant, choquant, stupide, et sans bon sens », l'injustice s'étant fait ressentir depuis des années⁵¹. Selon les témoins que nous avons interviewés⁵², tous s'entendent pour dire que cette année scolaire difficile, cumulée aux frustrations des longs mois qui la précèdent, est ce qui fait tout éclater à la rentrée scolaire de 1971, raison pour laquelle Sturgeon Falls détient sa page dans l'histoire des crises scolaires de l'Ontario français.

Deux écoles bien séparées

La crise scolaire se termine après deux semaines⁵³ très intenses, avec une deuxième victoire : le *Board* décide alors que les deux écoles seront gérées de manière complètement distincte, ayant chacune son administration, son personnel enseignant, ses ressources, bien qu'elles continueraient d'être logées dans le même édifice. Il s'agit ici de l'étape intermédiaire qui mènera éventuellement à la pleine autonomie que les militants réclament intensément depuis plus d'un an et demi. Par ailleurs, le ministre de

⁵⁰ Wayne Lebel, « Different views expressed in Sturgeon school issue », *North Bay Nugget*, le 27 juillet 1971, cité dans Robert J. Gagné, « Sturgeon Falls: A conflict over schools », vol. 1, travail universitaire, Toronto, Ontario Institute for Studies in Education, University of Toronto, 1979, p. 19.

⁵¹ Entrevue avec Louise Charron, juge à la retraite de la Cour suprême du Canada et diplômée de l'école bilingue de Sturgeon Falls, réalisée le 24 février 2016 (Repérage : *Charron 1*, 13:37 à 13:54).

⁵² Edgar Gagné, président de l'AEON, David Lafleur, premier directeur de l'entité de langue française en septembre 1971, Louise Charron, diplômée de l'école bilingue, et Denise Giroux, secrétaire de l'AEON.

⁵³ Du 7 au 18 septembre 1971.

l'Éducation, M. Robert Welch, dont le gouvernement prépare l'élection, annonce la mise en place d'une commission d'enquête⁵⁴ dont le but est de réviser les lois 140 et 141, devenues si litigieuses⁵⁵ à la lumière des événements de Sturgeon Falls.

Enfin une école homogène de langue française

La troisième et dernière victoire, tant attendue, les francophones militants du Nipissing Ouest ne l'obtiennent que trois mois après l'éclatement de la crise, soit le 7 décembre 1971⁵⁶, date à laquelle le *Board* leur accorde finalement

⁵⁴ U. d'O., CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7. *Communiqué de presse de l'honorable M. Robert Welch, ministre de l'Éducation*, 16 septembre 1971. Cette commission sera dirigée par le professeur canadien et président fondateur de l'Université Trent, Thomas Henry Bull Symons.

⁵⁵ Edgar Gagné et Association d'Éducation de l'Ouest Nipissing, *Coup d'œil*, n° 8, 1971.

⁵⁶ s.a., « *Board* decision unanimous, Sturgeon to have two high schools », *The/LaTribune*, 15 décembre 1971, p. 1. La décision sur laquelle toutes les parties ont convenu, c'est que les francophones demeurent dans l'édifice de l'école bilingue et y obtiennent leur complète autonomie administrative. Les étudiants anglophones, alors beaucoup moins nombreux, sont déplacés vers des locaux temporaires jusqu'en 1976, moment où les fonds d'immobilisation, qui leur ont été promis en 1971, se sont concrétisés. Cette école anglophone, qui a été renommée tôt dans les années soixante-dix la *Northern Secondary School*, a continué à offrir pendant longtemps aux étudiants francophones qui le désiraient, et comme elle l'avait fait depuis les années soixante, les cours de français, d'histoire et de géographie, en français (le reste du cursus scolaire leur était enseigné en anglais). Elle est demeurée ainsi jusqu'en 1998, à la suite de la création des conseils scolaires francophones en Ontario. Dès lors, l'école est passée sous la tutelle de deux conseils scolaires publics distincts, un anglophone et un francophone et porte depuis les noms qui reflètent ses deux entités linguistiques : *Northern Secondary School* et École secondaire publique Northern. En même temps, l'école secondaire francophone, dont il est question dans notre recherche, est devenue une école secondaire catholique. Malgré ce

une école secondaire homogène de langue française, une entité distincte et autonome de l'ancienne école bilingue⁵⁷.

Amender la loi 141

L'AEON considère que la victoire de septembre 1971⁵⁸ est mitigée, surtout à la lumière de l'intensité des efforts déployés jusque-là. C'est ce qui pousse l'Association à aller au-delà de ses premières revendications. Elle juge que seule une modification législative aux lois 140 et 141⁵⁹ peut accorder aux francophones une école secondaire de langue française. Elle redémarre alors une nouvelle campagne intensive qu'elle estime être le seul moyen qui puisse « forcer » le *Nipissing Board* à se conformer sans équivoque aux stipulations des lois 140 et 141⁶⁰. Le ministre de l'Éducation, M. Welch, abonde dans le même sens, dans un communiqué qui annonce la Commission d'enquête Symons le 16 septembre 1971⁶¹ :

changement administratif, elle a maintenu la mission pour laquelle se sont battus les militants de l'époque : Franco-Cité est une école homogène de langue française.

⁵⁷ Gaétan Gagnon, « À nous la parole », *The/La Tribune*, 15 décembre 1971, p. 7 et 10.

⁵⁸ Le *Board* concède seulement la division administrative des « sections » francophones et anglophones accordant ainsi aux francophones une certaine autonomie sur leur école, mais toujours à l'intérieur des murs de l'école SFSS / ÉSSF.

⁵⁹ Edgar Gagné et Denise Giroux, *op. cit.*, p. 19-27.

⁶⁰ Edgar Gagné et Association d'Éducation de l'Ouest Nipissing, *Coup d'œil*, n° 8, *op. cit.*

⁶¹ U. d'O., CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7. *Communiqué de presse de l'honorable M. Robert Welch, ministre de l'Éducation*, 16 septembre 1971 et s.a., « Symons Report showed much but report needed », *The/La Tribune*, 22 mars 1972, p. 1 et 15. Dans cet article, le lien entre Sturgeon Falls et la Commission Symons est clairement établi : on y rapporte que la Commission a été formée en réponse aux démonstrations et aux grèves des étudiants francophones de l'école secondaire ainsi qu'aux

Un examen judiciaire de cette situation [celle de Sturgeon Falls] m'a porté à croire qu'il serait avantageux de refaire l'analyse des dispositions permettant [uniquement] l'enseignement des matières en français [au secondaire, tel qu'assuré par les amendements mis de l'avant par le Rapport Bériault]. Nous pourrions ainsi résoudre non seulement le cas en litige à Sturgeon Falls, mais aussi parer à toute autre éventualité du genre⁶².

Au cours des trois prochains mois, plusieurs organismes et individus francophones défilent devant la Commission. Grâce à leurs mémoires, aux résultats du colloque Opération Anti-Assimilation d'octobre 1971 et à la campagne de sensibilisation de l'AEON et de l'ACFO provinciale, les efforts atteignent les résultats escomptés : plusieurs des solutions proposées, incluant celles formulées par l'AEON⁶³, sont présentes dans les 76 recommandations du Rapport Symons. En particulier, le si litigieux « *may* » de la loi 141, la raison d'être de toutes les réclamations de l'AEON entre 1969 et 1971, sera désormais remplacé par « *shall* »⁶⁴. Le Gouvernement de l'Ontario intègre plu-

revendications des parents et étudiants pour que la loi 141 soit révisée et corrigée.

62 Ce qui, comme l'histoire le démontre, sera insuffisant pour prévenir les crises scolaires de Cornwall, d'Essex et de Penetanguishene, lesquelles se régleront successivement avec des solutions taillées chaque fois sur mesure, afin de contourner les « obstacles » locaux respectifs, notamment, les tensions linguistiques entre anglophones et francophones.

63 Par exemple, que l'article 114 (portant sur les comités consultatifs de langue française) soit ratifié et remplacé par une structure qui permette aux Franco-Ontariens d'être reflétés à la haute direction du ministère de l'Éducation (on y nommera d'ailleurs le docteur Laurier Carrière, ancien étudiant de SFHS) et qui leur accorde un réel pouvoir d'agir, etc., selon Edgar Gagné et Denise Giroux, *op. cit.*, p. 26-27.

64 Ontario, *Commission ministérielle sur l'éducation secondaire en langue française [rapport]*. *Ministerial Commission on French Language Secondary Education [report]*, [Présidé par Thomas Henry Bull Symons], Toronto, Ministère de l'Éducation, 1972, p. 21-62. Plus

sieurs recommandations du rapport et, en octobre 1973, adopte deux nouvelles lois – 180 et 181 – pour remplacer les lois 140 et 141, tant contestées depuis 1969 par le groupe de citoyens militants du Nipissing Ouest. Les lois 180 et 181 créent également la Commission des langues de l'Ontario, laquelle permet de porter en appel toute décision d'un conseil scolaire qui porte préjudice à la minorité linguistique – comme l'avaient fait à répétition les décisions du *Nipissing Board of Education* refusant durant presque trois ans le droit à une école aux contribuables francophones malgré les lois qui leur en accordaient le droit. La crise de Sturgeon Falls et les démarches de l'AEON avaient enfin porté fruit⁶⁵.

Freiner l'assimilation, ralentir le décrochage

La motivation première de toutes les démarches des parents du Nipissing Ouest était, d'abord et avant tout, de permettre à leurs enfants de s'épanouir dans leur langue, ce qui n'était pas possible, selon eux, dans l'unique structure scolaire bilingue qui existait à l'époque⁶⁶. Selon l'AEON, les premiers ministres John Robarts et

particulièrement, les recommandations 8 à 10 de ce rapport (p. 26) viennent modifier l'*Amendement de 1968 A* de la *Loi sur les écoles secondaires et les conseils scolaires* (N° 3) (Bill 141 – le 3 juillet 1968), VIII^e partie, article 113, sous-section 1 du Rapport Bériault, qui stipulait que « *A board may establish and maintain secondary schools or classes in secondary schools for the purpose of providing for the use of the French language in instruction* ».

⁶⁵ Arthur Godbout tait les critiques du Rapport en affirmant « [qu'] il serait malhonnête de ne pas reconnaître des progrès marqués dans le nombre et la qualité des classes et des écoles secondaires de langue française depuis l'adoption de la législation à leur sujet, en 1968. Surtout depuis les amendements qui y furent apportés en 1973 » (*op. cit.*, p. 103).

⁶⁶ Entrevue avec Louise Charron, *op. cit.* (Repérage : *Charron 1*, 5:28 à 6:26).

Bill Davis⁶⁷ se sont toujours montrés « favorables » à cet épanouissement⁶⁸. Robarts, qui déplorait ouvertement en 1967 les taux élevés de décrochage chez les Franco-Ontariens⁶⁹, tente d'y remédier avec le Comité sur les écoles de langue française de l'Ontario de 1968 (Rapport Bériault). Et son pari s'avère un succès : 9 680 étudiants sont inscrits dans les écoles secondaires de langue française qui existent en 1967-1968 (pré-Rapport Bériault), puis 16 984 et 21 590 en 1968-1969 et 1969-1970 respectivement⁷⁰, après la création de nouvelles écoles secondaires de langue française en province. En effet, dans bien des endroits ailleurs en province, les lois 140 et 141 avaient permis aisément et sans heurt, la création de ces écoles, entraînant ainsi une augmentation fulgurante des inscriptions des francophones au palier secondaire. À Sturgeon Falls, ce même enthousiasme s'est fait sentir avec un nombre record de 1 200 étudiants inscrits en septembre 1971 (post-crise scolaire) et de 1 749 dans la « nouvelle » école Franco-Cité, ainsi nommée par les étudiants⁷¹, à la rentrée scolaire de 1972-1973. Ce nombre sans précédent, l'AEON l'avait obtenu de nouveau grâce à ses efforts sans relâche⁷² et, aux dires d'une de ses membres les plus

⁶⁷ Notons que Bill Davis avait été ministre de l'Éducation sous l'honorable John Robarts, au moment des événements qui nous concernent dans cette recherche (avant 1971).

⁶⁸ Entrevue avec Denise Giroux, ancienne secrétaire de l'Association d'Éducation de l'Ouest Nipissing, entrevue réalisée par téléphone le 28 février 2016 (Repérage : 53:41 à 54:25).

⁶⁹ John Robarts, clip vidéo intégré dans le reportage de Lucie Boileau, « Les luttes franco-ontariennes pour les écoles secondaires », émission *Panorama*, reportage documentaire, Toronto, TFO, 10 mai 1999 ou 2000 (Repérage : 2:37 à 3:02).

⁷⁰ Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 26.

⁷¹ Gaétan Gagnon, « À nous la parole », *The/La Tribune*, 2 février 1972, p. 2.

⁷² Ce chiffre est d'autant plus porteur que l'AEON a dû travailler d'arrache-pied pour combattre, une fois de plus, la confusion que

actives, Mme Giroux, il restera gravé à jamais dans la mémoire⁷³ : « on l'avait dans tête, on l'avait écrit tout partout [le chiffre final d'inscriptions], on l'avait sur des bannières partout... c'était une victoire énorme, énorme... ». Ce même enthousiasme est reflété dans le taux de participation élevé des étudiants aux activités après la rentrée de 1971, comme en témoigne cet article de journal :

Il n'y a qu'un trimestre ou presque, de terminé, et déjà le total des activités de cette année dépasse en ampleur et en nombre le total d'une année entière sous le régime précédant [*sic*]. [...] les clubs enregistrent la plus haute cote de membres des années passées⁷⁴.

Selon Edgar Gagné, l'époque des étudiants forcés à étudier en anglais dans « l'engin de l'assimilation » était enfin révolue à Sturgeon Falls.

créé le *Board* entre l'annonce du 7 décembre 1971 et le moment des inscriptions au printemps 1972. La confusion porte sur la nature de l'école (sera-t-elle homogène de langue française, bilingue, etc.), ce qui préoccupe beaucoup de parents. La confusion est telle que le ministre de l'Éducation, Robert Welch, aura à s'en mêler de nouveau, avec une correspondance directe au président du *Board* * où il dicte le phrasé exact que devraient avoir les inscriptions. Le ministre ira même jusqu'à rendre la lettre publique en la diffusant auprès des médias afin de mettre un terme aux supercheries du *Board*. Cette confusion aurait pu avoir eu des effets désastreux sur les inscriptions, n'eut été de l'AEON et de son travail d'information et de sensibilisation auprès des parents préoccupés, selon Gaétan Gagnon (« À nous la parole », *The/La Tribune*, 19 janvier 1972, p. 2). (*Selon l'U. d'O., CRCCF, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971-1974, C2/584/8. Lettre du ministre de l'Éducation Robert Welch adressée à M. D.C. Doney, président du Nipissing *Board of Education*, 30 décembre 1971.)

73

74

Entrevue avec Denise Giroux, *op. cit.* (Repérage : 57:24 à 59:54). Gaétan Gagnon, « À nous la parole », *The/La Tribune*, 17 novembre 1971, p. 20.

Le ressac des revendications

Du mauvais ressentiment

La crise scolaire de Sturgeon Falls aura soulevé les passions de ses citoyens autour de questions bien personnelles, telles la langue, l'appartenance, l'identité et la culture, ce qui donnera lieu à de nombreuses répercussions indirectes qui auront été lourdes à porter pour les gens de tous les « camps ». L'ancien président de l'AEON, Edgar Gagné, nous a confié, par exemple, avoir fait face à beaucoup de pression publique et de critiques désobligeantes même si, généralement, les gens lui disaient apprécier son travail :

J'ai vécu les six mois [juin à décembre 1971] de façon très, très, très difficile. J'ai eu des confrontations [...] avec des gens qui m'accostaient, y'en a qui voulaient m'casser à yeule, y'en a qui m' traitaient de séparatiste, pi d'colon pi d'stupide [...] « Ma femme me parle pu à cause de toé mon estie », pi des affaires de mêmes, aussi crues qu'ça là [...] intérieurement c'était blessant que des amis de longue date te renient en pleine face, sur les marches du bureau de poste [...] ⁷⁵.

Des agissements perturbateurs sans précédent

Par ailleurs, la crise aura fait la une des journaux pour des raisons autres que linguistiques, du jamais vu jusque-là dans l'histoire de l'Ontario français : des menaces ont été proférées⁷⁶, des gens ont fait l'objet de surveillance et d'écoute téléphonique⁷⁷, des actes de vandalisme sérieux

⁷⁵ Entrevue avec Edgar Gagné, *op. cit.* (Repérage : 27:24 à 28:17).

⁷⁶ U. d'O., CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7. Article du journal *Le Droit* intitulé « À Sturgeon Falls : Menaces », 20 septembre 1971.

⁷⁷ Entrevue avec Denise Giroux, *op. cit.* (Repérage : 36:34 à 40:35).

ont été commis⁷⁸, des menaces à la bombe ont été prononcées⁷⁹ et des paquets suspicieux ont été envoyés⁸⁰. Tous les témoins de l'époque avec qui nous nous sommes entretenus ont affirmé que la crise scolaire de Sturgeon Falls, se déroulant en même temps que la Révolution tranquille au Québec, a attiré localement des « indésirables » et des « opportunistes »⁸¹ venus du Québec et voulant profiter de la situation et des tensions linguistiques pour attiser les ardeurs et soulever les passions des francophones de Sturgeon Falls, ce qui en a effrayé plusieurs⁸². L'incident le plus sérieux de la crise aura été vite désamorcé, heureusement. Il impliquait l'un des fervents défenseurs de la cause de l'école francophone, le Dr Roger Gervais, également conseiller scolaire et membre du comité consultatif de langue française du *Nipissing Board of Education*. À l'automne 1971, la veille d'une rencontre avec le ministre de l'Éducation, M. Gervais, qui s'apprête à monter dans sa voiture, pressent que quelque chose ne va pas et ne démarre pas l'automobile. Il découvrira qu'elle avait été piégée avec des explosifs⁸³. Le conseiller a évité la mort de justesse.

⁷⁸ s.a., « School issue involved in damaging of Mayor's car? », *The/La Tribune*, 1^{er} septembre 1971, p. 1.

⁷⁹ s.a., « Two bomb threats followed by arrests », *The/La Tribune*, 17 novembre 1971, p. 1 et 4.

⁸⁰ U. d'O., CRCCF, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7. Article du *Globe and Mail* intitulé « Trustee, board office target; Dynamite and threats mailed in North Bay », 18 septembre 1971.

⁸¹ Termes utilisés par les témoins que nous avons rencontrés.

⁸² Pré-entrevue avec Denise Giroux, réalisée par téléphone le 28 février 2016 et le docteur Roger Gervais, *op. cit.* (Repérage : 15:59-16:40).

⁸³ Dr Roger Gervais, *ibid.* (Repérage : 14:35 à 15:14).

Des souvenirs amers

Finalement, plusieurs témoignages recueillis ont rapporté des tensions et des scissions à l'intérieur des familles ou entre amis qui existent toujours au sein de la communauté, laquelle demeure aux prises avec les événements du passé⁸⁴.

Dans un article paru en 1993 et intitulé « La métamorphose de la communauté franco-ontarienne, 1960-1985 », Fernan Carrière souligne avec justesse que : « Ce n'est qu'au prix de tensions créées au sein des communautés locales, tant entre groupes linguistiques qu'au sein même de la communauté francophone, qu'on réussit à obtenir gain de cause⁸⁵ ». C'est précisément ce qui s'est vécu à Sturgeon Falls.

La crise de Sturgeon Falls, un modèle?

Au début de notre recherche, nous espérions pouvoir établir des liens directs entre la crise scolaire secondaire de Sturgeon Falls et les autres crises scolaires en province, soit celles de Cornwall en 1973, de Windsor (Essex) en 1977 et de Penetanguishene en 1980, croyant, à tort, que celle de Sturgeon Falls avait pu servir de « modèle » pour les autres collectivités, tant auprès des militants qu'auprès des gouvernements impliqués. Plusieurs raisons expliquent pourquoi ceci n'a pu être établi, et ce, malgré le fait que 1) rien n'empêchait les lois 140 et 141 d'être appliquées

⁸⁴ Michelynn A. Lafleche, « French language secondary education: The case of Sturgeon Falls », travail universitaire, Toronto, Ontario Institute for Studies in Education, University of Toronto, 1986, et Robert J. Gagné, « Sturgeon Falls: A conflict over schools », vol. 1, travail universitaire, Toronto, Ontario Institute for Studies in Education, University of Toronto, 1979, 50 p.

⁸⁵ Fernan Carrière, « La métamorphose de la communauté franco-ontarienne, 1960-1985 », dans Cornelius J. Jaenen (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Ontario Historical Studies Series », 1993, p. 317.

uniformément en province et, 2) dans toutes les villes où les crises scolaires ont éclaté, le nerf de la guerre était toujours le même : des conseils scolaires de langue anglaise refusaient les demandes formulées par les contribuables francophones et faites en vertu des deux lois.

Premièrement, malgré les similitudes apparentes des crises scolaires, chacune d'entre elle revêt des particularités sociolinguistiques et politiques bien locales qui ont influé énormément sur leur résolution et qui ont empêché des solutions à l'emporte-pièce. Deuxièmement, malgré la continuité de deux gouvernements provinciaux progressistes-conservateurs qui se sont succédé durant la période des crises scolaires en cause, chacun de ses dirigeants (Robarts et Davis) a choisi de régler bien différemment les impasses. Troisièmement, ces deux gouvernements ont adopté une approche clairement non interventionniste auprès des conseils scolaires anglophones, préférant laisser à chacun le soin de prendre ses décisions. Le ministère de l'Éducation leur a ainsi donné autant d'autonomie que possible en ce qui concernait la gestion de l'éducation dans leurs collectivités, n'intervenant que lorsqu'il le sentait absolument nécessaire, peut être en raison de l'attention médiatique indésirable que s'attiraient les conflits ou pour d'autres motifs que nous ignorons. Il est clair qu'il y avait, dans cette inaction, d'autres motivations, puisque dans le cas de certaines crises scolaires, comme celles de Penetanguishene ou de Windsor, le gouvernement a mis des années à intervenir, laissant les crises s'éterniser inutilement. Dans tous les cas, ses interventions se sont soldées par des solutions taillées « sur mesure » pour chacune des collectivités. Et l'histoire de ces événements illustre à quel point ce type de gestion s'est clairement opéré au détriment des Franco-Ontariens.

Chacune de ces quatre communautés a dû s'acharner pour entreprendre des revendications collectives considérables pendant de très longues périodes et, surtout, à un prix élevé en termes de santé, de liens sociaux et familiaux, par exemple⁸⁶. Ce fut le cas pour les francophones du Nipissing Ouest qui furent placés devant un conseil scolaire anglophone bien résolu à ne pas céder à leurs demandes pourtant clairement stipulées et protégées par la loi.

Conclusion

Les événements de Sturgeon Falls ont eu de nombreuses retombées directes dont les plus importantes ont été abordées dans cette recherche qui ne prétend pas avoir tout ratisé pour autant. Un tel évènement historique, déployée sur cinq ans (de 1969 à 1973), regorge d'anecdotes et de nuances que nous ne pouvons présenter dans le cadre de cette étude. Nous avons toutefois tenté d'en extraire les principales, les plus significatives, afin de démontrer en quoi cette tranche de l'histoire aura beaucoup contribué au récit de l'éducation de langue française en Ontario et, plus particulièrement, à celle de ses écoles secondaires de langue française, ce que nous tenons peut-être pour acquis aujourd'hui, presque cinquante ans plus tard.

⁸⁶ Nos entrevues avec les témoins de l'époque ainsi que le reportage documentaire de TFO « Les luttes franco-ontariennes pour les écoles secondaires » de la journaliste Lucie Boileau (*op. cit.*) abondent d'anecdotes personnelles de militants qui s'en sont sortis meurtris, amers, épuisés ou désillusionnés. Le documentaire de Lucie Boileau fait même référence au fait que certains d'entre eux, ayant subi des représailles trop sévères en raison des gestes revendicateurs qu'ils ont posés, ont, depuis belle lurette, « quitté » la communauté franco-ontarienne, préférant vivre dans l'anonymat et l'oubli, un peu comme le cas de M. Jean St-Louis (voir note 22).

Références

- s.a., « Area residents petition Premier over secondary school issue », *The/La Tribune*, 4 août 1971, p. 1.
- s.a., « Board decision unanimous, Sturgeon to have two high schools », *The/La Tribune*, 15 décembre 1971, p. 1.
- s.a., « Most striking students not from Sturgeon Falls-St.Louis », *The/La Tribune*, 15 septembre 1971, p. 1.
- s.a., « Petition asks for French high school », *The/La Tribune*, 15 janvier 1969, p. 1.
- s.a., « School issue involved in damaging of Mayor's car? », *The/La Tribune*, 1^{er} septembre 1971, p. 1.
- s.a., « Students walk out, Confusion reigns at Sturgeon school », *The/La Tribune*, 8 septembre 1971, p. 1.
- s.a., « Symons Report showed much but study needed », *The/La Tribune*, 22 mars 1972, p. 1 et 15.
- s.a., « Two bomb threats followed by arrests », *The/La Tribune*, 17 novembre 1971, p. 1 et 4.
- Bordeleau, Louis-Gabriel, Raymond Lallier et Aurèle Lalonde, *Les écoles secondaires de langue française en Ontario : dix ans après*, Toronto, Ministère de l'Éducation, 1980, 237 p.
- Bureau, Brigitte, *Mêlez-vous de vos affaires : 20 ans de luttes franco-ontariennes*, Vanier, Association canadienne-française de l'Ontario, 1989, 122 p.
- Carrière, Fernan, « La métamorphose de la communauté franco-ontarienne, 1960-1985 », dans Cornelius J. Jaenen (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Ontario Historical Studies Series », 1993, p. 305-340.
- Charron, Louise, juge à la retraite de la Cour suprême du Canada et diplômée de l'école bilingue de Sturgeon Falls, entrevue réalisée par téléphone le 24 février 2016.
- Choquette, Robert, *L'Ontario français, historique*, Montréal, Éditions Études Vivantes, coll. « L'Ontario français », 1980, 272 p.
- Gagné, Edgar et Association d'Éducation de l'Ouest Nipissing, *Coup d'œil*, n° 1, 1971.

- Gagné, Edgar et Association d'Éducation de l'Ouest Nipissing, *Coup d'œil*, n° 8, 1971.
- Gagné, Edgar, ancien président de l'Association d'Éducation de l'Ouest Nipissing et enseignant à l'école bilingue SFSS/ÉSSF devenue Franco-Cité, entrevue réalisée en personne à Sturgeon Falls le 19 mars 2016.
- Gagné, Edgar et Denise Giroux, *Sommaire. Mémoire présenté par Edgar Gagné, Président de l'A.É.O.N.*, Sturgeon Falls, Association d'Éducation de l'Ouest Nipissing, 1971, 27 p.
- Gagné, Robert J., « Sturgeon Falls: A conflict over schools », vol. 1, travail universitaire, Toronto, Ontario Institute for Studies in Education, University of Toronto, 1979, 50 p.
- Gagnon, Gaétan, « À nous la parole », *The/La Tribune*, 17 novembre 1971, p. 20.
- Gagnon, Gaétan, « À nous la parole », *The/La Tribune*, 15 décembre 1971, p. 7 et 10.
- Gagnon, Gaétan, « À nous la parole », *The/La Tribune*, 19 janvier 1972, p. 2.
- Gagnon, Gaétan, « À nous la parole », *The/La Tribune*, 2 février 1972, p. 2.
- Gervais, Dr Roger, interviewé par Lucie Boileau, « Les luttes franco-ontariennes pour les écoles secondaires », émission *Panorama*, reportage documentaire, Toronto, TFO, 10 mai 1999 ou 2000. (Ce contenu n'est accessible que par abonnement au site Idéllo.org.)
- Giroux, Denise, interviewée par Thérèse Boutin, « Émission spéciale en direct de Sturgeon Falls », *CBON l'matin*, entrevue radio, Sturgeon Falls, Société Radio-Canada, 11 décembre 1981, Archives de CBON, Société de Radio-Canada, Sudbury, SRC : #RDAT : SBY157.
- Giroux, Denise, ancienne secrétaire de l'Association d'Éducation de l'Ouest Nipissing, entrevue réalisée par téléphone le 28 février 2016.
- Godbout, Arthur, *Nos écoles franco-ontariennes. Histoire des écoles de langue française dans l'Ontario des origines du système scolaire (1841) jusqu'à nos jours*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980, 144 p.

- Lafleche, Michelynn A., « French language secondary education: The case of Sturgeon Falls », travail universitaire, Toronto, Ontario Institute for Studies in Education, University of Toronto, 1986. Ce document de référence a été consulté en personne dans les archives de la Société historique du Nipissing Ouest logées à la Bibliothèque publique du Nipissing Ouest à Sturgeon Falls.
- Lafleur, David, premier directeur de l'École secondaire Franco-Cité de Sturgeon Falls, entrevue réalisée en personne à Sturgeon Falls le 19 mars 2016.
- Lebelle, Wayne, « Different views expressed in Sturgeon school issue », *North Bay Nugget*, le 27 juillet 1971, cité dans Robert J. Gagné, « Sturgeon Falls: A conflict over schools », vol. 1, travail universitaire, Toronto, Ontario Institute for Studies in Education, University of Toronto, 1979, 50 p.
- Ontario, *Commission ministérielle sur l'éducation secondaire en langue française [rapport]. Ministerial Commission on French Language Secondary Education [report]*, [Présidé par Thomas Henry Bull Symons], Toronto, Ministère de l'Éducation, 1972, 79 p.
- Ontario, *Rapport du Comité sur les écoles de langue française de l'Ontario. Report of the Committee on French language schools in Ontario*, [Présidé par Roland R. Bériault], Toronto, Ministère de l'Éducation, 1968, 87 p.
- Robarts, John, clip vidéo intégré dans le reportage de Lucie Boileau, « Les luttes franco-ontariennes pour les écoles secondaires », émission *Panorama*, reportage documentaire, Toronto, TFO, 10 mai 1999 ou 2000. (Ce contenu n'est accessible que par abonnement au site Idélo.org.)
- Université d'Ottawa, CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls, C2/584/5. Éditorial de Louis Rocque du journal *Le Droit* intitulé « L'école de Sturgeon Falls », 28 juillet 1971 (C2/584/5).
- Université d'Ottawa, CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Dossiers d'information/Localités/Sturgeon Falls, 1971, C2/475/5. Lettre du 16 août 1971 à l'éditeur du Comité consultatif de langue française du Conseil scolaire d'Ottawa dans le journal *Le Droit* intitulé

- « Lettre au ministre ontarien de l'Éducation », publiée le 18 août 1971.
- Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7. Communiqué de presse de l'Association canadienne-française de l'Ontario, 2 septembre 1971.
- Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Dossiers d'information/Localités/Sturgeon Falls, 1971, C2/475/5. Notes de réunion, texte de pétition, ordre du jour, lettre d'intention et prise de position officielle du Comité d'action étudiante francophone d'Ottawa, date présumée entre les 7 et le 16 septembre 1971.
- Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7. Article du journal *Le Voyageur* intitulé « Interventions en faveur de Sturgeon Falls » qui comprend les appuis de la Fédération des Associations de Parents et d'Instituteurs de langue française de l'Ontario et le Conseil des Comités consultatifs de langue française, 2 télégrammes envoyés à la direction du journal le 7 septembre 1971 et publiés le 8 septembre 1971.
- Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7. Lettre frontispice adressé à M. Edgar Gagné et l'AEON et Communiqué de presse de l'ACFO, respectivement datés du 10 et 8 septembre 1971.
- Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEEFO). – Sturgeon Falls, C50/107/7. Lettre d'appui de Direction Jeunesse, 10 septembre 1971.
- Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7. Article du journal *Le Droit* d'Ottawa intitulé « Sturgeon Falls : les parents descendent dans la rue », 13 septembre 1971, p. 1 et 4.
- Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux,

copies et imprimés, 1971, C2/584/7. Texte d'une publicité radio de la Radio CJRC soulignant son appui, 15 septembre 1971.

Université d'Ottawa, CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7. Communiqué de presse intitulé « L'Outaouais se distingue au Conseil national de la Fédération des jeunes chambres du Canada français » avec Annexe de prise de position de la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français, 15 septembre 1971.

Université d'Ottawa, CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7. Article du journal *Le Droit* intitulé « La FFCF s'engage dans la lutte pour obtenir l'école secondaire française de Sturgeon Falls », 15 septembre 1971.

Université d'Ottawa, CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7. *Communiqué de presse de l'honorable M. Robert Welch, ministre de l'Éducation*, 16 septembre 1971.

Université d'Ottawa, CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7. Article du journal *Le Droit* d'Ottawa intitulé « Nixon et Lewis appuient les francophones », 16 septembre 1971.

Université d'Ottawa, CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7. Éditorial de Marcel Gingras du journal *Le Droit*, 17 septembre 1971.

Université d'Ottawa, CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7. Communiqué de la Société Saint Jean Baptiste intitulé « Déclaration de Monsieur André Roy, président général de la Société Saint-Jean Baptiste de Québec à l'occasion du Congrès régional Montcalm de la SSJBQ », 18 septembre 1971.

- Université d'Ottawa, CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7. Article du *Globe and Mail* intitulé « Trustee, board office target; Dynamite and threats mailed in North Bay », 18 septembre 1971.
- Université d'Ottawa, CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7. Télégramme de la Société Franco-Manitobaine, 19 septembre 1971.
- Université d'Ottawa, CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7. Article du journal *Le Droit* intitulé « À Sturgeon Falls : Menaces », 20 septembre 1971.
- Université d'Ottawa, CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Colloque de « L'Opération Anti-Assimilation », Niagara Falls, 1^{er} et 2 octobre 1971, C2/385/3. Communiqué de presse intitulé *COLLOQUE DE L'OPÉRATION ANTI-ASSIMILATION*, 20 septembre 1971.
- Université d'Ottawa, CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Colloque de « L'Opération Anti-Assimilation », Niagara Falls, 1^{er} et 2 octobre 1971, C2/385/3. Programme, Colloque de l'Opération Anti-Assimilation, 1^{er}-2 octobre 1971.
- Université d'Ottawa, CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Colloque de « L'Opération Anti-Assimilation », Niagara Falls, 1^{er} et 2 octobre 1971, C2/385/3. Liste des délégués du Colloque Opération Anti-Assimilation, 1^{er}-2 octobre 1971.
- Université d'Ottawa, CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971-1974, C2/584/8. Lettre signée par Denise Giroux, secrétaire de l'AEON adressée à M. Ryan Paquette, président de l'ACFO, 20 octobre 1971.
- Université d'Ottawa, CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971-1974, C2/584/8. Lettre du ministre de l'Éducation Robert Welch adressée à M. D.C. Doney,

Les retombées les plus significatives de la crise scolaire...

président du Nipissing *Board* of Education, 30 décembre 1971.

Université d'Ottawa, CRCCE, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). – Sturgeon Falls : originaux, copies et imprimés, 1971, C2/584/7. Lettre de l'Association des enseignants franco-ontariens.